

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 16 juin 2025 - 1,50 €

N° 140

Coup de poker

Le 13 juin à 3 heures du matin, 200 chasseurs de l'aviation israélienne sont intervenus sur une centaine de sites en Iran pour détruire des installations militaires, notamment à Tabriz et à Hamadan, et toucher les usines d'enrichissement nucléaire de Natanz et de Khondab ou encore d'Ispahan. Dix experts nucléaires ont été tués ainsi que plusieurs généraux, dont le chef d'état-major Mohammad, Hossein Bagheri, et le chef des gardiens de la Révolution, Hossein Salami à Téhéran.

L'armée iranienne a riposté d'abord en envoyant une centaine de drones et missiles sur Israël, qui n'aurait fait que des dégâts relativement mineurs, mais au moins trois morts et peut-être une centaine de blessés. Puis l'échange des tirs s'est intensifié de part et d'autre. Des bombardements israéliens sur Téhéran, dans la nuit du 14 au 15 juin, auraient fait 130 de morts et un millier de blessés, la raffinerie de South Pars, sur les rives du golfe Persique, en face de Barheïn, aurait été détruite, tandis que deux séries de missiles iraniens tuaient une dizaine de personnes (peut-être 40 car il y avait de nombreux disparus) et en blessaient au moins 200 en détruisant des immeubles au nord et au sud de Tel-Aviv. On a mesuré alors le risque pris par Benjamin Netanyahu. Mais celui-ci,



son gouvernement et ses chefs militaires ont estimé qu'il y avait une « fenêtre d'opportunité » juste avant que l'Iran ne parvienne à la dissuasion nucléaire.

Le président Trump, qui avait privilégié la voie de la négociation jusqu'à la veille, a tout de même salué l'audace de l'opération israélienne. On ne peut pas imaginer qu'elle a été possible sans que les services secrets et les satellites américains ne

soient informés, voire aient prêté leur concours. Le président américain, qui venait de présider un inhabituel défilé militaire à Washington, a pris soin de menacer l'Iran d'une réponse foudroyante au cas où le régime des ayatollahs s'en prendraient à des intérêts américains par rétorsion. Les options qui se présentent aux dirigeants islamistes sont faibles. Accélérer encore les efforts vers une dissuasion nucléaire?

SOMMAIRE

P. 1 : Israël/Iran : Coup de poker. P. 2 : Brésil : Telenovela. – Gaza : Parler mais ne pas voir. P. 3 : Lectures. P. 4 : Dumping. P. 5 : Marineland : l'exploitation des animaux sauvages. P. 6 : Nicolas Sarkozy : Excès d'indignité. P. 7 : Retraites. – Société violente et mortifère. P. 8 : Sagesse monastique.

■ **Iran** : Israël a lancé une offensive aérienne sur l'Iran baptisée « *Rising Lion* ». Il s'agit de stopper l'accès de l'Iran à la dissuasion nucléaire. L'Iran a tenté de riposter par des tirs de missiles et des drones. On compte les morts par centaine d'un côté, par dizaine de l'autre. Des infrastructures nucléaires iraniennes sont endommagées mais aussi des infrastructures gazières. Les prix du pétrole remontent...

■ **Inde** : Un Boeing 787 avec 242 personnes à bord s'est écrasé sur des immeubles d'habitation peu après son décollage pour Londres, à Ahmedabad (ancienne capitale du Gujarat, Nord-Ouest de l'Inde). Il y aurait 272 victimes en tout et un seul survivant parmi les passagers.

■ **Mali** : Le groupe Wagner, qui est accusé de nombreuses exactions et extorsions, a été remplacé par un autre groupe de mercenaires russes qui porte le nom d'Africa Corps. Celui-ci a connu une première attaque, par le Front de libération de l'Azawad, d'une colonne de véhicules qu'il protégeait avec des blindés, le 13 juin dans le Nord du pays. Deux avions russes auraient été endommagés. Nigeria : Des milices islamistes peuls ont massacré, le 14 juin, plus de 100 paysans chrétiens et animistes réfugiés dans la ville de Yewela (État de Benue dans le centre du pays) malgré la protection de l'armée. Selon Amnesty International, 6 896 personnes ont été tuées depuis deux ans dans des attaques de ce genre dans l'État de Benue, et 2 600 dans celui du Plateau, sur fond de conflit pour la

On ne sait pas s'ils en ont encore les moyens dans leurs abris sous-terrains... Les grands chefs qui se sont laissés tuer pendant leur sommeil à leur domicile semblent pour le moins en contradiction avec leurs discours guerriers où ils affirmaient avoir « *tout prévu* ». On ne peut plus compter sur les « *Proxis* ». La Syrie en est à une « *année zéro* ». Le Hezbollah a déclaré qu'il ne bougerait pas. Les Houthis ont conclu un accord avec les Américains. Le Hamas tente de survivre dans ses tunnels et en bloquant l'aide humanitaire... Le terrorisme ? C'est une affaire de longue haleine dont les États sortent rarement vainqueurs.

Le 8 juin, on apprenait l'interdiction de promener son chien dans les rues d'une vingtaine de villes iraniennes dont Ispahan, une pratique considérée comme non hygiénique en ces temps de pénurie d'eau, et non islamique (on sait que le chien est un animal « impur »). Faut-il en sourire ou en pleurer ? Il n'y a pas que dans les démocraties occidentales que des ayatollahs pensent à régenter tous les détails de la vie des gens, en perdant ainsi le soutien populaire, et en oubliant ce qui est vital. Les Iraniens ont peur. Mais ils se réjouissent plus ou moins discrètement qu'une chance de changement politique se présentera peut-être.

Le coup de poker de Benjamin Netanyahu nous concerne tous. Nos propres dirigeants ont-ils une idée exacte de ce que pèserait la France en cas d'une guerre qui s'étendrait depuis le Proche Orient, les frontières de l'Est, ou la mer de Chine ? Ils sont moins méchants que les dictateurs orientaux, mais ont-ils plus

de jugeote ? Certains jours on penserait avoir plus affaire à des joueurs de belote que de poker.

Frédéric Aimard

Telenovela

Depuis le 19 mai, pendant deux mois, les télévisions brésiliennes diffusent un feuilleton de télé-réalité qui a pour cadre la première chambre du STF (Supremo Tribunal Federal), la Cour suprême, qui instruit une tentative de coup de force imaginée ou envisagée ou fantasmée par le président sortant Jair Messias Bolsonaro après sa courte défaite aux élections d'octobre 2022, avec le soutien des forces armées comme si l'on était encore au siècle dernier. Il risque 43 années de prison. Dans le box, sept co-accusés putschistes (« *golpistas* ») dont quatre anciens ministres (trois généraux), le commandant en chef de la marine, le chef des renseignements, qui se seraient prêtés au jeu. L'ancien président a été entendu le 9 juin. Un ancien chef de camp a accepté de collaborer avec la justice en échange d'une remise de peine. Il a confirmé certains échanges qu'il a minimisés en les qualifiant de « *brèves de comptoir* » (« *conversa de bar* »).

L'ironie de l'histoire est que les cinq juges choisis (sur les onze que compte la Cour en session plénière) s'ils excluent les deux nommés par le président Bolsonaro et ne laissent que des juges nommés soit par son rival le président Lula ou son successeur Dilma Rousseff, incluent un dernier, nommé en 2018 par le président intérimaire Michel Temer. Or ce der-

nier juge n'est autre que celui que les putschistes avaient, selon l'accusation (un rapport de 900 pages), le projet d'arrêter : Alexandre de Moraes, dit Xandao ou Alexandre le Grand (« *Big Alex* »). Le conflit d'intérêts ne semble déranger personne. La victime potentielle juge celui-là même qui aurait eu l'intention de l'arrêter ! Les accusés ne sont pas dans le box mais assis en arc-de-cercle face à la table des magistrats. Bolsonaro, « *Trump tropical* », se permet de faire des « *blagues* ». Il offre à Moraes de devenir son vice-président. Après avoir bloqué X au Brésil en 2024, ce dernier qui ne semble pas réceptif à l'humour, était devenu la cible de choix de Musk et de Trump. Les juges étant inamovibles jusqu'à leur retraite (75 ans), il est appelé à siéger jusqu'en 2043. Ce n'est en rien un gauchiste mais un homme de la droite classique. C'est justement celle-ci qui reproche au capitaine de réserve Jaïr d'avoir compromis sa cause. Le combat pour le leadership de la droite aux élections de 2026 a commencé. Bolsonaro est un gamin, un bouffon, un modeste, par rapport à ce qui risque de suivre.

Dominique Decherf

Parler, mais ne pas voir

L'équipée gazaouie de Greta Thunberg et de Rima Hassan n'a constitué qu'une comédie médiatique. Ne pouvant plus s'adresser aux grands de ce monde subjugués par la gamine aux tresses qui, en

2018-2019, leur faisait la leçon sur le réchauffement climatique, la Suédoise s'est reconvertie dans des actions médiatiques suscitant plus ou moins d'intérêt. Le soutien à la Palestine ou, plus exactement, au mouvement terroriste du Hamas lui a récemment valu quelques clichés la montrant à bord d'un voilier pompeusement qualifié de « flottille de la liberté ». Celui-ci, vite arraisonné par la marine israélienne, tentait de débarquer à Gaza en compagnie d'un autre phénomène aussi à l'aise dans les approximations et les contre-vérités, l'euro-députée Rima Hassan, une Syro-Palestinienne ayant acquis la nationalité française en 2010.

Comme cette dernière, passée des écologistes aux insoumis en 2024, constitue une remarquable figure de proue pour Jean-Luc Mélenchon, celui-ci ne manque pas une occasion de la mettre en avant. Il s'en est donc donné à cœur joie lors de son bref passage en Israël, la comparant à Victor Hugo et déclarant à son sujet le 11 juin en s'auto-parodiant : « La personne de Rima Hassan, parce qu'elle est députée du peuple français, est sacrée. La République, c'est elle ». Emmanuel Macron et François Bayrou ont été alors accusés de tous les maux pour n'avoir pas condamné son « arrestation illégale ».

Avant d'être renvoyée le 12 juin en France – sa présence dans l'avion a suscité quelques problèmes –, Rima Hassan avait refusé de regarder la vidéo montrant les atrocités du Hamas ayant entraîné la mort de 1 200 personnes. D'une durée de 43 minutes, Bea-



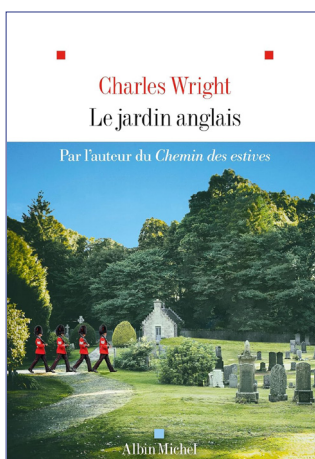
PRIX DES LIBRAIRES 2025

La Gueule cassée

Banlieue parisienne, années 1930. Elle court la domestique, d'une famille à l'autre. Elle est toujours bien accueillie chez les Daniel. Avant, monsieur était pianiste et donnait des concerts. La guerre est passée et il est revenu chez lui, amputé des jambes et des mains, le visage fracassé. Depuis, il se morfond dans une pièce sombre, ressasant la musique qu'il a interprétée.

Cette semaine, madame est invitée chez des amis, la petite bonne doit s'occuper de la « Gueule cassée ». Elle sait ce que monsieur va lui demander dans cette intimité nouvelle, et cela l'effraie. cédera-t-elle ? Alternant vers en prose et texte, chaque partie reflétant les pensées des personnages, Bérénice Pichat nous touche par son humanité. Ce beau roman a été plébiscité par les libraires.

« La Petite Bonne », Bérénice Pichat, éditions Les Avrils, 272 p., 21,10 €.



RÉCIT

Promenade avec mon père

Né de mère française et de père anglais, Charles Wright n'a eu de cesse de s'interroger sur l'homme discret, presque mystérieux, à qui il doit la vie. Le temps passant, il a souhaité découvrir sa part anglaise. Pendant trois semaines, avec son père et sa tante Harriet, il a sillonné la grande île, du Suffolk au Hampshire, en compagnie d'Hamlet et des Beatles. Un moment de partage et de tendresse en quête de ses origines, et aussi de lui-même, sur fond de tea-time, verte campagne, maisons victoriennes et humour so british.

« Le jardin anglais », Charles Wright, Albin Michel, 240 p., 19,90 €.

HISTOIRE

Agents secrets

Officier de réserve, Marie-Laure Buisson se passionne pour l'espionnage. Son livre retrace le parcours de six espionnes de haut niveau parmi lesquelles Sonya, une communiste allemande qui a



aidé Staline à fabriquer la bombe atomique, ou encore Justine, agent des services secrets français, qui traque les terroristes islamistes à travers la planète.

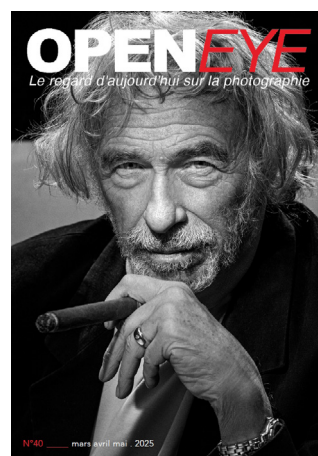
« Espionnes », Marie-Laure Buisson, Les Presses de la Cité, 368 p., 22 €.

REVUE

Ouvrez l'œil

Toutes les tendances de la photographie moderne trouvent leur place dans le magazine international Openeye, téléchargeable gratuitement. Noir et blanc ou couleurs, paysage ou création numérique, il y en a pour tous les goûts et toutes les inspirations.

Openeye, n° 40, 222 p., openeye-lemagazine.fr.



ring Witness to the October 7 th Massacre reprend des images de personnes massacrées et de corps mutilés, la plupart filmées par les caméras corporelles des terroristes.

Comme quoi il est facile de se boucher les yeux tout en continuant à parler.

Précis

terre et d'islamisme.

■ **Espagne** : Le député Santo Cerdans, très proche du Premier ministre, a démissionné de tous ses mandats le 12 juin car il est soupçonné de corruption par la justice. Le Premier ministre Pedro Sanchez a présenté ses excuses au peuple espagnol mais ne compte pas démissionner.

■ **Irlande** : Des émeutes anti-immigration ont eu lieu le 9 juin à Ballymena, ville dans laquelle deux Roumains de 14 ans ont été présentés à la justice pour tentative de viol sur une jeune Irlandaise.

■ **Gaza** : Arrêtée par les autorités israéliennes, le 9 juin à bord du voilier Madleen, avec 11 autres militants pro-palestiniens, Greta Thunberg a été expulsée en avion d'Israël vers la France le 10 juin. Quant à Rima Hassan elle a été expulsée le lendemain après être passée devant un juge. Le bateau avait été affrété par l'ONG Freedom Flotilla Coalition, fondée à Londres en 2010.

Un bus, avec à son bord une vingtaine d'employés palestiniens de la Fondation humanitaire pour Gaza (GHF), ONG américaine dont le siège est à Genève et le président un pasteur évangéliste, a été attaqué par le Hamas le 11 juin. Au moins

5 personnes ont été tuées et d'autres auraient été prises en otages. Les distributions alimentaires ont été suspendues.

■ **États-Unis/Chine** : Le négociateur américain Howard Lutnick s'est félicité le 11 juin, immédiatement relayé par le président Trump, d'un accord trouvé à Londres avec une délégation chinoise sur les échanges commerciaux concernant les terres rares chinoises et les logiciels américains concernant les semi-conducteurs.

■ **États-Unis** : Le président Trump a assisté à un défilé militaire inédit à Washington le 14 juin pour les 250 ans de l'armée, qui coïncidait avec ses propres 79 ans, et contrastait avec les troubles qui agitent certains quartiers de Los Angeles et d'autres régions sur fond de contestation de sa politique d'expulsion des sans-papiers.

■ **États-Unis** : Le Bureau d'éthique gouvernementale (OGE) a publié le 13 juin son rapport sur la fortune du président Trump. Il apparaît qu'à sa fortune immobilière estimée à 2,5 milliards de dollars s'ajoutent désormais un empire de cryptomonnaie qui vaudrait autant et de nombreuses licences sur des produits dérivés de son image et de ses projets dans le monde entier. Ses biens sont placés dans un trust géré par ses enfants.

■ **États-Unis** : Un homme de 57 ans, père de 5 enfants, employé d'une société funéraire, et responsable d'une agence de sécurité privée, a assassiné une élue démocrate et son mari et a tenté d'assassiner un sénateur démocrate et sa femme le

14 juin dans le Minnesota.

■ **Italie** : Giovanni Brusca, auteur de plus de 150 assassinats pour le compte de Cosa Nostra, et notamment de celui du juge Falcone en 1992, a été définitivement remis en liberté le 5 juin 2025, à 68 ans, après quelque 25 ans de prison. Une mesure qui a du mal à passer auprès des familles des victimes.

■ **Groenland** : Le président Macron s'est rendu à Nuuk, capitale du Groenland, le 15 juin, où il a été reçu par la Première ministre danoise Mette Frederiksen. Il s'agit d'un témoignage de solidarité après les déclarations annexionnistes de Donald Trump.

■ **Algérie** : Les autorités annoncent que le pays sera autosuffisant en blé d'ici 2026, un succès potentiel qu'elles attribuent à une réforme foncière et à l'amélioration des techniques.

■ **Slovénie** : La Slovénie a confirmé, le 14 juin, la commande à KNDS France (ex Nexter), de 12 canons automoteurs Caesar de 155 mm pour 87 millions d'euros. 6 autres devraient être commandés d'ici 2030.

LA NATION FRANÇAISE

directeur de la publication :

F. Aimard. -

Édité par

Spfc-Acip,

60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015
Nanterre.

TVA intracommunautaire
FR21418382149.

ISSN 2967-2988

Imprimé par nos soins.

Abonnement 1 an : **30 euros** à l'ordre de Spfc-Acip. - Merci de signaler aussi par mail, votre réabonnement. **Paiement par virement. Rib sur demande.**
frederic.aimard@gmail.com

Dumping

Au début des gesticulations trumpiennes sur les droits de douane, un expert de l'Organisation mondiale du commerce avait estimé que la surtaxation des produits chinois aux États-Unis causerait mécaniquement une augmentation de 6 % des exportations chinoises vers l'Europe aux frontières ouvertes. Selon des récentes statistiques chinoises, ces dernières exportations auraient déjà augmenté de plus de 12 %. (quand celles vers les États-Unis auraient baissé de 32 %). Mais on sait que les statistiques chinoises ne reflètent pas la même réalité que les statistiques occidentales. Elles indiquent par exemple pour la France un improbable excédent commercial de 1,6 milliard de dollars à son égard, alors que des observateurs français ont pu estimer notre déficit à l'égard de la Chine à 29 milliards de dollars depuis le début de l'année et que, selon le site officiel du ministère de l'Économie et des finances, il aurait été de 47 milliards en 2024, une année considérée comme relativement stable, ce qui risque de ne pas être le cas de 2025.

Très difficile de s'y retrouver quand des pays tiers peuvent être impliqués, surtout si on prend en compte le rachat d'entreprises autrefois nationales. Par exemple, Asteelflash, premier fabricant français (et second européen) de produits électroniques (notamment pour l'aéronautique et le secteur médical) avait été rachetée pour environ 420 millions d'euros, par le chinois USI (Shangai) en 2020. Il compte

18 sites (dont la moitié en France) dans 8 pays avec quelque 5 700 employés. Asteelflash va fermer son usine de Cleurie (Vosges) à la fin de l'année et licencier ses 96 salariés. Alors que ses carnets de commandes sont pleins. Ce qui était fabriqué là, le sera ailleurs. Certainement à meilleur prix, et sera à mettre au compte du déficit du commerce français et de l'augmentation du nombre de chômeurs français indemnisés par l'État... On ne reviendra pas sur le cas de Vencorex, usine chimique près de Grenoble que son concurrent chinois Wanhua s'est adjugée à bas prix en avril, pour délocaliser la production en Hongrie.

Il est un domaine où les choses évoluent – comme son nom l'indique – à une vitesse extraordinaire, c'est celui de la « fast fashion », voire « ultra fast fashion », (des collections de vêtements suivant les tendances de la mode imposée par des influenceurs sur les réseaux sociaux, au rythme de plusieurs milliers, voire dizaine de milliers de modèles renouvelés chaque mois) et du commerce par correspondance des produits électroniques à bas coûts vendus sur des sites internet chinois dont Temu est désormais plus connu qu'Alibaba fondé par l'émblématique Jack Ma, star et victime du capitalisme communiste chinois. Les consommateurs du monde entier en redemandent. Toute concurrence européenne est écrasée par des prix très faibles (mais qui remonteront dès que les concurrents auront définitivement disparu). Selon des sites internet qui observent les vols internationaux, 400 avions gros-ports

arriveraient chaque jour en Europe chargé de nombreuses commandes à petits prix, dont 40 à 60 avions pour la France... Les stocks énormes prévus pour les États-Unis sont bradés chez nous. Certains évoquent une augmentation de 1000 % des volumes traités depuis deux mois... Ces produits respectent rarement les normes européennes...

Toujours est-il que le Sénat français vient enfin de valider, le 2 juin, un projet de loi que de nombreux lobbies ont tenté de faire échouer plusieurs fois pour des raisons diverses. Il doit encore passer par une commission mixte paritaire (CMP). Un lenteur démocratique qui n'est pas en phase avec la tournure rapide des événements commerciaux. Les colis de faibles valeurs, et qui échappent à la TVA, seront peut-être taxés forfaitairement de quelques euros, un système de malus sera établi pour discriminer les vêtements produits dans des conditions déloyales. Cela fait penser à la fausse bonne idée qui avait consisté à obliger Amazon à payer 3 euros pour envoyer des livres, sans aucunement régler le problème de concurrence faussée avec les librairies traditionnelles. Encore un coup pour rien.

Le dumping est une pratique vieille comme les échanges internationaux. Aux prix bradés s'ajoutent souvent une créativité et un sens du public mieux adaptés. On se souvient de la disparition rapide de l'industrie des motos européennes sous les coups de boutoirs japonais. C'était il y a un demi-siècle, et le valeureux Marcel Das-

sault, que cela révoltait, n'avait pas été compris, ni soutenu dans ses tentatives de sauver Motobécane. Aujourd'hui la firme chinoise Shein (prononcer Chine), championne de la Fast fashion, a recruté (en décembre 2024) comme conseillers l'ancien ministre de l'Intérieur français Christophe Castaner et Nicole Guedj, ancienne secrétaire d'État, et quelques autres encore... au grand scandale de la Fédération française du prêt-à-porter féminin dont les adhérents n'auront bientôt, à ce rythme-là, plus que leurs yeux pour pleurer.

Frédéric Aimard

L'exploitation des animaux sauvages

Partout en France on voit les affiches du zoo de Beauval qui, dans le Loir-et-Cher, approche les 2 millions de visiteurs par an. On peut y contempler plus de 35 000 animaux dans une captivité qui rappelle les conditions naturelles... Grâce à un partenariat avec la Chine, des Pandas géants y sont nés... La famille Delord, propriétaire, pèse plus de 7 millions de chiffre d'affaires annuels, elle a créé des centaines d'emplois permanents...

L'aventure reste cependant fragile. Personne n'a oublié la faillite du zoo de Saint-Vrain (Essonne), ni les difficultés du zoo du château de Thoiry (Yvelines) où la famille de La Panouse, fondatrice, a dû céder la majorité des parts à des investisseurs luxembourgeois. Il y a beaucoup de zoos en France. Peu sont rentables et tous sont dans le collimateur des écolo-

■ **Économie** : Selon les données publiées par Eurostat le 6 juin, le produit intérieur brut français a crû de 0,6 % au premier trimestre 2025 par rapport au premier trimestre 2024, soit l'exacte moyenne européenne. À comparer avec le zéro de l'Allemagne, le 0,7 % de l'Italie, les 3,6 % du Danemark ou les 21,1 % de l'Irlande... En ce qui concerne l'emploi, la France affiche un - 0,1 % comme l'Allemagne, tandis que l'Italie est à + 1,5 %, l'Espagne à + 2,7 %, l'Irlande à + 3,3 %... La Banque de France a ramené, le 11 juin, ses prévisions de croissance pour 2025 à 0,6 % au lieu de 0,7 % précédemment.

■ **Violence** : Le 10 juin, au collège Françoise Dolto de Nogent-sur-Marne, un adolescent de 14 ans, a tué d'un coup de couteau une surveillante de 31 ans, mère d'un enfant de 3 ans.

■ **Prison** : Le trafiquant de drogue Mohamed Amra, dit « la Mouche », a été extrait le 11 juin de la prison Condé-sur-Sarthe (Orne) vers Paris, grâce à un hélicoptère... Face aux juges parisiens, il a fait valoir son droit au silence, comme c'était prévisible. La Juridiction nationale de lutte contre le crime organisé (Junalco) n'avait pas voulu déplacer un de ses magistrats, ni organiser une comparution en visioconférence, dans le souci, a-t-il été dit, du respect de la législation en vigueur. Deux surveillants avaient été tués, et trois autres blessés, le 14 mai 2024 lors d'une précédente extraction du multirécidiviste au cours d'une attaque par des complices au péage d'Incarville (Eure). Cela lui avait permis de s'évader avant d'être arrêté le 22 février 2025 en Roumanie.

Ameublement : Victime de la faillite, en 2024, de sa branche belge qui assurait la logistique, la société Casa, qui compte 143 magasins d'ameublement et près de 700 employés en France, devrait être mise en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Bobigny le 27 juin.

■ **Taxis :** Les taxis ont bloqué les accès (A3, A6, A10 et A86) à la région parisienne le 11 juin (entre 300 et 400 km de bouchon, certains véhicules ont été retardés, parfois de plus de 5 heures en pleine canicule) et ont manifesté devant les aéroports et le ministère des Finances. Le ministre de la Santé Yannick Neuder a reçu les représentants des taxis et leur a promis une nouvelle réunion à propos de leurs revendications sur les transports médicaux.

■ **Technologies :** Le salon professionnel VivaTech 2025 sur les métiers de demain a eu lieu à la porte de Versailles à Paris du 11 au 14 juin. Il a reçu la visite du président Macron. Quelque 165 000 visiteurs ont pu s'informer sur environ 14 000 startups et découvrir les géants mondiaux comme Nvidia, leader mondial des puces électroniques, en présence de son fondateur Jensen Huang ou Mistral AI et son patron Arthur Mensch, champion français de l'Intelligence artificielle. Tesla y a présenté son taxi sans chauffeur qui est déjà opérationnel dans certaines villes américaines ou chinoises.

■ **Jardinage :** Le gouvernement a laissé fuiter qu'il envisageait de supprimer le crédit d'impôt de 50 % dont bénéficient les particuliers qui font faire leur jardin par

gistes qui, un jour, pourraient bien entraver sérieusement cette activité de loisir et de pédagogie pour de bonnes et parfois moins bonnes raisons.

La ménagerie du cirque Jean Richard, qu'on pouvait naguère visiter à Ermenonville, serait aujourd'hui impensable. Les cirques ont dû peu à peu se priver des numéros de dressage de grands félins. On ne sait pas jusques-à-quand ils auront encore le droit de présenter même des numéros avec des caniches dressés. Il n'y a que pour les chevaux que, semble-t-il, l'opinion ne se retourne pas encore contre les entrepreneurs de spectacle animal. Les zoos ont échappé à la vindicte pro-animal en réussissant à faire valoir leur rôle dans la préservation d'espèces plus que menacées dans leurs milieux originels.

Mais pour les delphinariums, malgré les mêmes arguments, cela sent la fin. Le Marineland d'Antibes, qui a attiré jusqu'à un million et demi de visiteurs par an, venus voir quelque 400 grands animaux marins – dauphins, otaries, tortues marines et ours polaires, mais surtout des orques dressées – ne s'est jamais remis du film Blackfish qui, en 2013, dénonçait des violences et des manques de soin. La fréquentation a baissé au fur et à mesure des polémiques entourant la mort mal expliquée de plusieurs animaux vedettes. Peut-être 400 000 visiteurs. Ce ne serait plus assez pour rentabiliser les installations. La famille fondatrice a dû céder ses intérêts à un investisseur espagnol, gestionnaire de nombreux parcs d'attraction à thèmes, propriété

d'un fonds de pension britannique qui, finalement, y perd donc de l'argent.

Sous la pression des associations, une loi a été votée le 30 novembre 2021 qui réglemente l'utilisation commerciale des espèces sauvages. Elle entrera en vigueur en décembre 2026 et oblige de fait les propriétaires de Marineland à se séparer de leurs deux orques restantes. Or celles-ci ne pourraient pas s'adapter à un retour à l'état sauvage. On a imaginé un transfert au Japon, puis dans les Açores, mais le gouvernement français s'y est opposé, estimant que les conditions de vie des animaux seraient les mêmes que celles qui ont été interdites en France. Une autre hypothèse aux Baléares a été refusée par un gouvernement espagnol déjà aux prises, dans cette région, à des dizaines d'orques sauvages qui attaquent les pêcheurs... Tout le monde préférerait la solution d'une zone semi-libre que le Canada se propose d'établir au large de ses côtes, avec des filets protecteurs, mais sans que l'on sache la date de réalisation. L'euthanasie ? Taisons-nous !

En attendant, les orques Wiki et Keijo dépriment. Les spectateurs qui ne venaient que pour les voir, boudent. Les propriétaires ont décidé de fermer Marineland dès janvier prochain. Les conséquences économiques pour la région ne sont pas nulles.

Mise en cause sur cette absence d'étude d'impact de la loi de novembre 2021 et pour ses refus successifs des solutions proposées par Marineland, la ministre Agnès Pannier-Runacher a affirmé que « c'est à Marineland de prendre ses res-

pensabilités. Je trouve assez fort de café qu'un parc sous actionnariat espagnol, après un refus espagnol, se retourne vers la France pour lui reprocher d'avoir mal fait son travail. Je les interpelle clairement : ils doivent trouver une solution. » On pensera ce qu'on veut du sort de ces orques et de ce parc à thème, mais quand on a l'honneur d'être Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche de France, il n'apparaît pas très responsable de faire porter à des entrepreneurs (qui plus est espagnols) la responsabilité des conséquences d'une loi et de décisions politiques sur lesquelles ils n'ont aucune influence. Mais c'est un grand classique de la loi française qui, trop souvent votée à l'occasion d'un fait divers, se dispense de regarder un problème dans sa globalité et surtout ses conséquences économiques.

Paul Chassard

Excès d'indignité

Il est dans la nature humaine de donner trop d'importance à des rubans, colifichets et autres décorations, voire titres de noblesse, qui ne disent pas grand-chose des mérites de ceux qui en bénéficient, mais qui aident nos princes à gouverner leurs semblables.

Mais on n'aimerait pas être à la place du général Lecointre, grand chancelier de la Légion d'honneur, qui a signé le 5 juin un décret publié le 15 juin au Journal Officiel, et qui indique que l'ancien président Sarkozy est radié d'office des ordres

de la Légion d'honneur et du Mérite national, à cause de sa condamnation dans la ténébreuse affaire dite « des écoutes ». Ses deux cocondamnés, l'ancien juge Gilbert Azibert et son avocat Thierry Herzog, sont également exclus de ces deux ordres. Le seul chef d'État précédemment dégradé ainsi a été le maréchal Pétain... C'est dire l'importance symbolique de l'affront infligé à l'homme politique.

Or il se trouve que les juges se sont appuyés sur des preuves évanescentes obtenues par un procédé discutable d'espionnage des conversations entre un inculpé et son avocat. Le président Macron et d'autres responsables politiques se sont plutôt grandis en se désolidarisant de cette mesure rendue inévitable par les textes.

Nicolas Sarkozy n'est pas un saint, il a peut-être commis bien d'autres erreurs qui le mèneront devant d'autres tribunaux. Mais la manière dont il est puni aujourd'hui laisse un goût amer. Cet excès d'indignité le fait passer du rôle de coupable idéal à celui de bouc émissaire. Il ne peut s'en prendre qu'à ses propres imprudences ? Mais tout de même...

F. A.

Retraites

Grand débat et gros émoi, début juin, sur la lancinante question des retraites. Dans tous les grands médias, on annonce que le Conseil d'orientation des retraites (COR) se prononce pour un nouveau recul de l'âge légal de départ. On discute, on se dispute, on ressort pour la millième fois le

serpent de mer de la retraite par capitalisation. On oublierait presque que l'Assemblée nationale a adopté une proposition de résolution – non contraignante – portant sur l'abrogation de la réforme des retraites adoptée en 2023. Or c'est le 6 juin que paraît le « rapport du COR » qui met le feu aux poudres.

Rapport du COR ou rapport attribué au COR ? Quand on écoute la radio ou quand on regarde la télévision, on ne fait pas attention à la petite phrase qui apporte une nuance alors que dans la presse écrite, toujours indispensable, il est clairement expliqué que le « rapport du COR » en date du 6 juin n'est pas un texte définitif mais un projet qui doit être soumis à discussion le 12 juin en vue d'une adoption qui fera l'objet d'une publication officielle.

Créé en 2000, le COR est en effet une « instance indépendante et pluraliste d'expertise et de concertation » qui produit chaque année, le 15 juin, un rapport sur les évolutions et les perspectives du système de retraites. Placé sous l'autorité du Premier ministre, ce Conseil est composé de 41 membres – parlementaires, représentants des organisations professionnelles et syndicales, retraités, familles, experts. Ce simple rappel permet de souligner le caractère artificiel du débat lancé le 6 juin : « le rapport du COR » se réduisait aux idées constamment exprimées par son président, Gilbert Cette, qui est partisan d'un recul de l'âge légal de départ à la retraite.

Communiquer aux médias un rapport qui n'a pas été adopté et faire valoir ses opinions personnelles

contre la représentation parlementaire : c'est là une conception pour le moins discutable du rôle du président d'un organisme public, créé pour éclairer les autorités politiques et l'opinion publique au terme d'une large concertation.

Claudine Uzerche

Société violente et mortifère

Le constat d'une violence quotidienne et mortifère ne relève pas à proprement parler de la nouveauté. Simplement, on n'en parlait pas en permanence car circulaient moins de « nouvelles », en tout cas pas en boucle ou d'information continue. De surcroît, les douleurs vives se trouvent aujourd'hui amplifiées par les déclarations et allées et venues de responsables, voire par des hommages publics, telles les marches blanches ou les cérémonies officielles. Il y a peu, certains en niaient carrément la réalité, se réfugiant derrière la notion du seul « sentiment d'insécurité » et ajoutant souvent qu'il ne fallait pas « faire le jeu » des extrémistes, complottistes et autres opposants au « vivre ensemble républicain ». On ne peut plus passer au silence ces appels, par les réseaux sociaux comme par des affichettes lors de manifestation, à décapiter tel ou tel dirigeant politique ou économique ; il serait d'ailleurs intéressant de savoir combien doivent jouir d'une protection.

Il reste certes évident qu'il faut savoir raison garder et se méfier de toutes les récupérations comme

des entreprises déclarées (dans la limite de 5 000 euros par an). L'économie espérée sera, comme on a déjà pu le tester par le passé, rapidement annulée par un recours au travail au noir déjà très présent dans ce secteur.

■ **Transparence** : La Haute autorité pour la transparence de la vie publique a publié le 10 juin les déclarations de patrimoine des différents membres du gouvernement. Les plus riches sont le ministre de l'Industrie Marc Ferracci et de l'Économie Éric Lombard, avec plus de 20 millions d'euros, et le moins riche est Gérald Darmanin avec 77 821 euros. La moitié des ministres sont « millionnaires ».

■ **Aéronautique** : Le 55^e salon du Bourget a été inauguré le 16 juin par le Premier ministre François Bayrou. 2 400 exposants venus de 48 pays y proposent leurs solutions aéronautiques et spatiales, civiles et militaires, jusqu'au 19 juin.

de tous les mouvements de l'humeur publique, changeante par définition. Comme, d'autre part, on n'annonce guère ce qui va bien et qu'on multiplie les micro-trottoirs – au détriment de la réflexion et de la prise de distance – le citoyen ordinaire reçoit l'impression sinon d'une révolution permanente tout au moins d'une instabilité au sein de laquelle tout peut se produire.

Mais nul ne peut nier que, un peu partout en Occident, c'est-à-dire là où l'on peut tant bien que mal savoir ce qui se passe, se répètent des attaques dans des lieux publics sans qu'elles apparaissent comme terroristes. Provoquant souvent, mais

Sagesse monastique

pas toujours, des morts et des blessés, elles semblent exprimer une tendance où des individus isolés passent à l'acte de manière brutale et imprévisible. Leur répétition, aussi bien dans un cadre scolaire ou périscolaire que dans la banalité quotidienne, pour un regard, une remarque, un petit vol ou n'importe quoi, justifie qu'on ne parle plus simplement de faits divers mais de faits de société révélateurs de pulsions meurtrières.

Sans trop généraliser, il existe une détresse psychologique et des troubles mentaux, non diagnostiqués ou mal pris en charge. Il faut également tenir compte de l'accumulation de frustrations et de ressentiments pouvant provoquer une explosion. Plus globalement, l'interdit de tuer n'apparaît plus aussi puissant : au niveau des personnes, on menace facilement de « dézinguer », de « buter » ou de « ouet », et, au niveau de la société, si on a supprimé la peine de mort, on a accru sans cesse les possibilités d'interruption de grossesse et on favorise une euthanasie rampante.

La vie vaut-elle encore la peine d'être vécue et qu'on s'en donne les moyens ? La confusion se traduit dans les mots, qui changent de sens : un pogrom devient un acte de résistance. On constate aussi un manque de respect pour la mort, désacralisée et à laquelle on ne se prépare plus. Les morts, voués à l'incinération, sont promis à l'oubli, comme tout ce qui relève du passé.

Jean-Gabriel Delacour

Moine bénédictin, docteur en théologie, le Père Mahieu considère que pour l'homme la sagesse est de « considérer la nature de ses désirs et d'évaluer leur pertinence ». À l'inverse, celui qui se laisse entraîner « à la remorque de ses désirs » risque de « se laisser entraîner dans des combats qu'il ne pourra jamais gagner ».

Comme l'indique ce livre, « notre désir tend à l'absolu et seul l'absolu pourra le combler ; tous nos autres désirs, relatifs, sont secondaires. Notre désir ne pourra donc être satisfait par des biens relatifs. » En réalité, « chaque bien relatif que nous hissons à la hauteur du bien absolu ne peut que devenir tristesse et dégoût. Car s'il « nous apaise pour un moment, nous distrait, nous renvoie les sensations qui nous plaisent », cependant elles « s'étiolent » vite. En revanche, si notre désir est tendu vers le bien absolu qui le comble, alors tous les biens relatifs prennent leur place ».

Le Père Mahieu observe que le monde d'aujourd'hui nous place devant une alternative : « choix de la surconsommation, donc de la surproduction » avec ses conséquences, pour « combler un mal existentiel », ou bien une « sublimation qui nous reconnecterait avec notre vocation profonde, qui restaurerait la dimension spirituelle que chacun porte en lui ».

Des questions à se poser sur notre vie quotidienne. – À la fin de chaque chapitre, ce livre, qui est à sa façon un véritable guide, propose de réfléchir sur quelques questions qui touchent notre vie personnelle : comment distinguer nos habitudes, « certaines fois non choisies », de nos vrais besoins... « Est-ce que je distingue bien le besoin, le désir et le plaisir ? » Peut-on « distinguer les besoins légitimes des besoins parasites » ?

Parmi les désirs qui m'habitent, « suis-je capable de discerner ceux qui me font croître humainement et spirituellement, et ceux qui me rabaissent ou m'abrutissent ? » - « Est-ce que je distingue bien les plaisirs qui me construisent des plai-

sirs qui pourraient me détruire ? »

« Puis-je utiliser les tentations comme une autoformation et ainsi devenir plus fort et plus serein ? »

« Dans ma vie concrète, est-ce que je fais la différence entre ce qui m'apporte un plaisir et ce qui me met dans une joie profonde ? » - « Est-ce que je ne deviens pas esclave de certains plaisirs, pourtant bons en eux-mêmes ? » - « Le plaisir est-il pour moi un absolu auquel je peux tout sacrifier, ou bien suis-je toujours (...) libre de choisir et de renoncer ? »

« Quels sont les lieux de vie où je suis équilibré et sobre ? ceux qui manquent d'équilibre et de sobriété ? Que puis-je faire pour établir un équilibre qui me rendrait heureux ? »

Question très actuelle : « Est-ce que je me sens toujours disponible et ouvert aux autres, ou bien les écrans, le travail et autres domaines me dérobent ma liberté ? » A l'école de saint Benoît, « suis-je capable d'être ouvert et généreux envers les autres et, en même temps, d'avoir une vie personnelle et intérieure ? »

« Suis-je prêt à vivre la sobriété comme une expression de ma communion fraternelle avec ceux qui ont moins ou qui n'ont même rien ? Suis-je prêt à changer des habitudes de vie ? »

Ce livre sur la sobriété conçue comme « un art de vivre » présente un idéal qui correspond aux intuitions de saint François d'Assise et à la « règle de saint Benoît », une école de sagesse applicable aux laïcs aussi bien qu'aux religieux. Il invite à « réhabiliter la raison et la liberté, qui tracent ensemble un chemin de responsabilité ». Il montre « comment faire de la sobriété un chemin de purification de désir ». Ainsi, « de l'homme éclaté, nous passons à l'homme unifié, unifié autour d'un amour, centre de vie », un amour « qui permet le discernement juste ».

Denis Lensel

Patrice Mahieu, La sobriété, chemin de liberté – Comprendre le désir, à l'écoute des moines – Salvator 186 pages, 20 €.

